



HAL
open science

Divers états de la préface “ Au Lecteur ” des Essais de Montaigne

Alain Legros

► **To cite this version:**

Alain Legros. Divers états de la préface “ Au Lecteur ” des Essais de Montaigne. 2020. halshs-02573417

HAL Id: halshs-02573417

<https://shs.hal.science/halshs-02573417>

Submitted on 14 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Divers états de la préface « Au Lecteur » des *Essais* de Montaigne

Dans toutes les éditions du vivant de Montaigne, les *Essais* s'ouvraient, au recto du deuxième feuillet, juste après la page de titre, sur la page « Au lecteur » (1580) ou « Au Lecteur » (1582, 1587, 1588). Ainsi l'avait voulu leur auteur, à contre-courant d'une pratique en vogue chez les imprimeurs-libraires, dont il se moque ainsi, dès 1580, dans l'« Apologie de Raymond Sebond », juste après avoir cité six vers latins de Manilius : « Si mon imprimeur estoit si amoureux de ces prefaces questées & empruntées, dequoy par l'humeur de ce siecle il n'est pas livre de bonne maison, s'il n'en a le front garny, il se devoit servir de tels vers, que ceux cy, qui sont de meilleure & plus ancienne race, que ceux qu'il y est allé planter¹. »

L'allusion était claire pour ceux qui avaient eu en mains sa toute première publication, une traduction qu'il avait faite du *Liber creaturarum* de Raymond Sebond, un théologien catalan du siècle précédent, publiée à Paris chez Gilles Gourbin en 1569. Son nom n'y apparaissait, en petits caractères, qu'au bas de l'épître d'hommage à son père, qu'il aurait sans doute voulu voir suivie d'un verso blanc, là où on avait cru bon, sans son avis, de placer un sonnet de François d'Amboise², en plus gros caractères. Manifestement cette initiative avait déplu au traducteur. Cette pièce et ce nom allaient disparaître dans la réédition de 1581³.

L'auteur des *Essais*, pour qui ce n'était pas qu'un *topos*, égratigne de nouveau les libraires et imprimeurs à la fin de « Considération sur Cicéron », là où il déplore la vaine et lourde habitude d'accumuler les titres et qualités des destinataires au début et à la fin des lettres-missives : « Je trouve pareillement de mauvaise grace, d'en charger le front & inscription des livres, que nous faisons imprimer⁴. » Il n'est pas sûr, à lire ces lignes ajoutées en 1588, que les pages de titre des *Essais* bordelais de 1580 et de 1582 aient été de son goût. Ce qu'on prend souvent pour une preuve manifeste de sa vanité n'était peut-être qu'un geste d'imprimeur-libraire soucieux de valoriser son produit par l'énumération, en bonne place, des charges et dignités de l'auteur : soit, en 1580, « Messire Michel, Seigneur de Montaigne, Chevalier de l'ordre du Roy, & Gentil-homme ordinaire de sa Chambre », et en 1582, à la suite de ces mentions réitérées, « Maire & Gouverneur de Bourdeaus », actualisation qui recommandait l'ouvrage dans la ville où Simon Millanges tenait boutique⁵.

¹ Autrement dit, c'est une question d'« image », au sens social que ce mot a pris aujourd'hui : la « maison » d'édition ou la boutique de l'imprimeur-libraire qui n'agit pas ainsi n'est guère recommandable. Cette remarque ironique se trouve dans toutes les éditions de 1580 (p. 161) à 1588 (f° 180). Elle n'est plus d'actualité quand Montaigne la biffe sur l'Exemplaire de Bordeaux, comme on peut le voir sur la vue 391 du fac-similé numérique mis en ligne en 2016 par la Bibliothèque nationale de France et la Ville de Bordeaux : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k11718168.r#>. Voir aussi le fac-similé antérieur de l'université de Chicago (Philippe Desan) : <https://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/montaigne/>. Quelques pages plus haut (f° 176 v°, vue 384), Montaigne avait déploré le traitement typographique de sa traduction de Sebond, publiée « avec la nonchalance qu'on void, par l'infiny nombre des fautes, que l'imprimeur y laissa, qui en eust la conduite luy seul. » Le blâme visait Guillaume Chaudière, imprimeur-libraire, qui avait partagé l'édition avec Gilles Gourbin et Michel Sonnius. Montaigne rature aussi cette phrase sur l'Exemplaire de Bordeaux.

² Sur François d'Amboise, voir Philippe Desan, « Apologie de Sebond ou justification de Montaigne ? », dans *Montaigne et la théologie*, Genève, Librairie Droz, 2008, p. 182 et note 12.

³ L'année suivante, à l'occasion du mariage d'Henri de Lorraine, duc de Guise, avec Catherine de Clèves, le jeune homme fera précéder un panégyrique, dédié à Louis de Lorraine, de son propre portrait en médaillon.

⁴ *Essais*, I, 40, f° 89 (en fait 106), vue 227 du fac-similé Gallica, *op. cit.* (partie imprimée en 1588).

⁵ Comme le montrent de rarissimes exemplaires (dont l'exemplaire Lalanne évoqué ci-dessous), le premier tirage des deux pages de titre de l'édition originale montrait plus de sobriété : « *Essais* de Michel de Montaigne » (en capitales).

Avant d'examiner la page de ses *Essais* que Montaigne a voulue *liminaire*, il fallait avoir à l'esprit ces critiques et réticences d'auteur à l'égard des professionnels du livre pour apprécier ce qu'il dit, en 1588, des « beautés empruntées », autrement dit des éloges en vers dont on « pare » les livres, mais aussi de ce portrait virtuel de lui en cannibale, « tout entier et tout nu », qu'il aurait assurément préféré, n'était la bienséance, à tous ces bustes gravés de Montaigne à la fraise et au collier de Saint-Michel dont allaient l'affubler les éditions des siècles à venir.

On parle souvent de cette page comme d'un « avis », ou d'un « avertissement » analogue à celui qu'en 1571 Montaigne, comme éditeur des œuvres de La Boétie, adressait déjà « Au lecteur », mais après une épître dédicatoire. Il l'appelle, lui, « preface », et même « preface liminaire », dans une addition manuscrite de l'Exemplaire de Bordeaux qu'il a ensuite biffée⁶. Rien à voir avec une de ces « prefaces questées & empruntées » qui encombrant les premières pages des ouvrages du temps : tout en s'inscrivant dans une tradition éditoriale et rhétorique⁷ bien établie, qui use des mêmes conventions (brièveté, tutoiement à la romaine, lieu, date, signature...), celle des *Essais* engage d'emblée une conversation directe, sans préambule, avec un lecteur privilégié et unique, toi, c'est-à-dire moi, quel que je sois.

En somme, l'originalité et la force de ce texte, ce n'est pas tant son contenu (proclamation de bonne foi, annonce d'une peinture de soi, invitation paradoxale et rhétorique à ne pas lire...) que sa place dans le livre comme texte d'ouverture : une vraie page d'accueil, celle qu'on doit absolument lire en premier. Quels qu'aient été son soin d'éditrice et sa remarquable intelligence de l'ouvrage qu'elle entendait servir, Marie de Gournay a cassé l'effet escompté par l'auteur en ouvrant l'édition posthume sur sa « preface » à elle, la longue (1595) comme la courte (1598). Se substituant à lui en quelque sorte, elle s'est mêlée à la conversation privée qu'il voulait avoir avec « moi ». Il en sera désormais toujours ainsi, d'édition en édition, jusqu'à nos jours. Toujours quelqu'un (savant, pédagogue, éditeur, écrivain, journaliste...) se permettra de parler le premier, avant l'auteur lui-même, pour le présenter, et avec lui son époque, son œuvre, et l'histoire de son livre. Au sens plein du terme, il s'agit là d'un persistant malentendu, car cet auteur-là voulait « me » parler sans intermédiaire et m'englober dans un « nous », un « nous deux » : « *Secreti loquimur* [nous parlons en confidence]. C'est pour le coin d'une librairie [bibliothèque], & pour en amuser un voisin, un parent, un amy, qui aura plaisir à me raconter & repratiquer [reconnaître et fréquenter] en cett' image⁸ ». Dès que je le lis, ce texte fait de moi un voisin, un parent, un ami, et de ma lecture une reconnaissance.

Loin d'être fixé pour toujours, le texte de cette préface a été cependant modifié d'une édition à l'autre. Peu de variantes graphiques ou ponctuationnelles, à vrai dire, pour les quatre versions imprimées du vivant de Montaigne, si ce n'est l'important changement de date de la préface dans l'édition parisienne en trois livres d'Abel l'Angelier (« ce 12 Juin 1588 »), mais outre de nouvelles corrections de date, les retouches faites à la main par Montaigne sur le

⁶ A. Legros, « "Ma préface montre que je n'espérais pas tant oser", avait écrit Montaigne », *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, 60-61, 2014-2, p. 83-94.

⁷ Michel Simonin, « *Rhetorica ad Lectorem* : lecture de l'avertissement des *Essais* », *Montaigne Studies*, 1, 1989, p. 61-72.

⁸ *Essais*, II, 18, « Du démentir », texte ainsi corrigé sur l'Exemplaire de Bordeaux (f° 285, Gallica 601).

texte de 1588 (Exemplaire de Bordeaux, désormais EB) et par Marie de Gournay sur celui de 1595 (Exemplaire d'Anvers, désormais EA) ne sont pas négligeables. Même réduite à l'unique page « Au Lecteur », la comparaison de ces deux documents à laquelle invite plus spécialement le présent article pourrait s'avérer riche d'informations, une fois rappelées les variantes d'EB par rapport au texte imprimé de 1588.

Telle qu'elle a été réélaborée sur EB, la préface de la « sixième édition » des *Essais* se signale d'abord par un retour à la date de la préface originelle. Montaigne a supprimé par une rature double celle du « 12 juin 1588 » et a réintroduit l'ancienne : « premier de Mars 1580 ». Puis, conformément à l'avant-dernière des quinze consignes d'impression qu'il a rassemblées au verso de la page de titre⁹, il a supprimé d'une autre double rature le millésime en chiffres pour le réécrire en toutes lettres : « mille cinq cens quatre vins » (il fera la même correction, à quelques variantes orthographiques près, sur au moins trois autres exemplaires conservés¹⁰). Bien avant cela, il avait commencé par biffer de deux traits « & bandé », quasi-synonyme de « tendu », participe-adjectif qu'il maintient. Plus tard, en usant d'une autre encre, il rature d'un seul trait « paré de beautez empruntées, ou me fusse tendu [...] en ma meilleure démarche » (la rature simple « au zinc » s'interrompt là où se trouve déjà la rature double « au fer »¹¹). Dans l'interligne, il substitue simplement « mieus paré », puis avec une autre encre, donc sans doute à un autre moment, il ajoute, dans l'interligne suivante « et me presanterois en une marche estudiee », puis biffe « mes imperfections » (redondant), remplace « estude » par « contantion » et « parmy » par « entre ».

On ne peut dire si Montaigne avait déjà effectué ces corrections quand il a, durant l'été ou l'automne de 1588, dicté trois additions à Marie de Gournay¹². Si tel était le cas, elle a pu avoir alors connaissance de cette préface corrigée, qu'elle ne devait revoir qu'après la mort de l'auteur, lorsqu'entre la fin de 1595 (donc après la parution de l'édition posthume) et le début de 1597 elle a séjourné en Bordelais, en particulier à Montaigne, invitée par la veuve et la fille de l'auteur, d'où elle a rapporté, semble-t-il, un exemplaire de l'édition de 1595 portant au bas du titre la signature de Léonor, aujourd'hui conservé au Musée Plantin, à Anvers¹³. Voici toutefois ce qu'elle écrit, de sa main, au bas de la page « Au Lecteur » de cet exemplaire : « Cette preface recorigée de la derniere main de l'auther, ayant este esgarée en la premiere impression depuis sa mort, a naguere esté retrouvée ». Et elle encadre ce qui suit, destiné à l'imprimeur d'une deuxième édition posthume, revue et corrigée, qu'elle prépare : « Ce que dessus s'imprimera au bas du feuillet de cette preface, en carracteres [*sic*] divers à ladicté preface ». Cette insistance montre l'importance qu'elle accordait à ce texte, qu'elle appelle elle aussi, comme l'auteur, la « preface » des *Essais*.

⁹ Voir A. Legros, « Quinze consignes autographes de Montaigne pour une réédition des *Essais* », article déposé ce même jour dans HAL-archives ouvertes.

¹⁰ M.-L. Demonet et A. Legros, « Montaigne à sa plume. Quatre variantes autographes d'une correction de date dans l'avis "Au lecteur" des *Essais* de 1588 », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 75, 2013-1, p. 113-120.

¹¹ Travail en cours, dans le cadre du projet CodikHum (ANR 2018) porté par Marie-Elisabeth Boutroué (CNRS/Université de Tours), en collaboration avec A. Legros (CESR/Université de Tours) et Patricia Roger-Puyo (CNRS/IRAMAT d'Orléans). Les premiers résultats de ce travail sur les encres d'EB auraient dû être en principe présentés à Bordeaux le 2 avril 2020. La diffusion des résultats des nouvelles analyses par spectrométrie de fluorescence X est remise à une date ultérieure.

¹² A. Legros, « Montaigne et Gournay en marge des *Essais* : trois petites notes pour quatre mains », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 65, 2003-3, p. 613-630.

¹³ Sur l'Exemplaire d'Anvers et sur l'Exemplaire de Bordeaux, on peut consulter les deux notices successives, avec bibliographies jointes (à actualiser), de Jean Balsamo et de Philippe Desan dans le *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, Paris, Honoré Champion, 2007 (rééd. Classiques Garnier, 2016).

Le feuillet égaré, ce n'est pas chez la veuve de Montaigne qu'il a été retrouvé¹⁴, mais sans doute chez Léger Delas, l'imprimeur présumé des *Essais* de 1595¹⁵, comme le suggèrent les circonstances de la perte supposée : « en cours d'impression ». Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les corrections de EA ne correspondent pas entièrement à celles de EB. Aussi bien n'écrit-elle pas qu'elle travaille à partir de la préface « recorrectée » de l'auteur, et de sa « dernière main » ? En reproduisant cette phrase dans l'édition de 1598, elle supprimera le préfixe *re-*, qui précisait pourtant fort bien les choses : Montaigne n'avait pas dit son dernier mot sur EB, il avait contribué d'une façon ou d'une autre, et parfois de sa main, à la mise au net qui en avait été faite. C'est à partir du texte mis au net, l'*archetypum*, que Marie de Gournay eut à préparer l'*exemplar* fourni à l'imprimeur¹⁶ et c'est à partir du feuillet retrouvé de cet *archetypum* qu'elle a repris sur EA son travail de correction de la préface « Au Lecteur ».

Faute de pouvoir comparer avec l'original, nous ne pouvons être sûrs¹⁷ qu'elle ait reproduit strictement dans ses corrections toutes les variantes de la copie alors retrouvée, mais nous pouvons au moins, avant de comparer EB et EA, constater les différences entre le texte imprimé de 1588, support des corrections manuscrites de Montaigne, et le texte imprimé de 1595 (du moins dans la plupart des exemplaires L'Angelier, et un très petit nombre des exemplaires Sonnius), objet des corrections manuscrites de Gournay.

88 ≠ 95 — ligne 1 : livre / Livre ; 1 : lecteur / Lecteur ; 2 : entrée / entree ; 3 : privée / privee ; 5 : voué / voué ; 7 : ayant / ayans ; 8 : traits / traicts ; 11 : deux-points (après « monde ») / virgule ; 11 : « , ou me fusse tendu & bandé en ma meilleure démarche » / proposition manquante ; 11 : veus / veux ; 12 : voie / voye ; 13 : point anomalique (après « vif ») / virgule (comme en 1580 et 1582) ; 15 : dict / dit ; 15 : sous / souz ; 16 : entier / entier ; 16 : lecteur / Lecteur ; 19 : virgule (après « donq ») / point ; 20 : de / De ; 20 : ce 12. Juin. 1588. / 12. de Juin. 1580.

Si on laisse de côté les variantes typographiques et ponctuationnelles qui relèvent en partie des choix de l'imprimeur, deux modifications textuelles ne peuvent relever que de la compétence de l'éditrice. La première est la suppression pure et simple de dix mots à la suite, précisément celle que Montaigne retravaille sur EB et Gournay sur EA. La seconde est le changement de date, ou du moins de millésime : le quantième et le mois ont été conservés (12 juin), mais l'année de la première édition (1580) a été substituée à celle de la « cinquième » (1588). L'à peu près de cette correction de date suggère que l'éditrice a pu faire appel ici à sa mémoire (elle avait vu EB chez elle, en Picardie). Sinon, comment l'expliquer ?

¹⁴ Conjecture de Richard A. Sayce et David Maskell, *A descriptive Bibliography of Montaigne's Essais 1580-1700*, London, The Bibliographical Society with The Modern Humanities Research Association, 1983, p. 29.

¹⁵ Conjecture de Jean Balsamo et Michel Simonin, *Abel l'Angelier & Françoise de Louvain (1574-1620)*, Genève, Librairie Droz, 2002, p. 266.

¹⁶ Sur cette distinction, voir Marie-Luce Demonet, « De la force à la farce : corriger l'*erratum* de la violence (Montaigne, *Essais*, II, 31) », à paraître. Autre observation de M.-L. Demonet *ab ore* : si la copie de mise au net envoyée à Marie de Gournay avait été effectuée sur un autre exemplaire in-quarto de 1588 (ce que le volume des additions à insérer ne permettait pas pour toutes les pages, loin de là), le feuillet dont la page « Au Lecteur » occupe le recto aurait en s'égarant entraîné au verso la perte de la première page de la « Table des chapitres du premier Livre », bien présente pourtant dans l'édition de 1595.

¹⁷ Après avoir remarqué que jamais sur EB Montaigne ne procède à une telle substitution, M.-L. Demonet soupçonne l'éditrice d'avoir corrigé d'elle-même « aucuns » en « quelques », comme elle fait ailleurs, et malencontreusement, sur EA, quand elle substitue « sorciere » à « sorcerie » et « desordre » à « dessoude » (« Oraliser les *Essais* de 1595. Montaigne à son rythme », *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, 67, 2018-1, p. 70).

EA ≠ 95 — ligne 8 : *quelques* (substitué à « aucuns » biffé) ; 11 : *mieux paré, & me presenterois en une démarche étudiée* (substitué à « paré de beautez empruntees » biffé), d'abord serré dans l'interligne puis, après biffure, recopié dans la marge (Gournay a d'abord écrit *marche*, transformé ensuite en *démarche*, comme dans l'interligne) ; 12 : *contention* (substitué à « estude ») ; 13-14 : suppression de « mes imperfections » par rature simple ; 20 : suppression de « 12. de Juin. 1580 » par rature simple ; 20-21 : *premier de Mars mil cinq cens quatre vingtz*. NB : à quelques variantes graphiques près, le texte imprimé de l'édition de 1598 reproduit toutes les corrections manuscrites de Gournay sur EA.

EA ≠ EB — ligne 3 : je (minuscule conservée) ; 4 : mes (minuscule conservée) ; 8 : *quelques* (non corrigé sur EB, qui garde « aucuns ») ; 11 : même substitution (variantes EB : *mieus, et, presanterois, marche*) ; 12 : même substitution de mot (variante EB : *contantion*) ; 13-14 : même suppression de deux mots par rature simple ; 15 : *parmy* (conservé alors que le mot est biffé sur EB et remplacé par *entre*) ; 20-21 : même correction de date (variantes EB : *mille, quatre, vins*).

La comparaison entre les différents états de la page « Au Lecteur » et plus particulièrement entre les corrections de l'Exemplaire de Bordeaux (EB) et celles de l'Exemplaire d'Anvers (EA) fait apparaître plusieurs disparités : sur EB, Montaigne a corrigé deux minuscules en majuscules de segmentation que EA ignore ; il n'a pas corrigé « aucuns » en « quelques », contrairement à ce qu'on voit sur EA ; il a changé en « marche » (manuscrit) ce qui était « démarche » (1588), alors que EA conserve « démarche » ; il a substitué « entre » à « parmy », ce que EA ignore aussi. On peut voir là des indices de l'infidélité éditoriale de Mlle Le Jars. On peut aussi lui faire confiance et verser ces observations au service de la thèse¹⁸ selon laquelle l'éditrice posthume avait reçu, pour préparer l'édition de 1595 une copie réellement « recorrectée », au moins quant à la préface égarée-retrouvée, certifiée par l'éditrice comme étant de la toute « dernière main de l'auteur », postérieure donc aux interventions autographes sur EB, effectuée peut-être lors d'une mise au net où l'auteur aurait fait siennes les corrections suggérées par un collaborateur, secrétaire ou ami.

Alain Legros
CESR, Université de Tours

¹⁸ Thèse soutenue entre autres par David Maskell, Michel Simonin, Jean Céard, Philippe Desan, Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin.